



CCAS

Description

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale :

- Il met à votre disposition une assistante sociale et une conseillère économique, sociale et familiale qui peuvent vous aider dans toutes vos démarches sur prise de rendez-vous.
- L'instruction des demandes pour la prise en charge des frais d'hébergement pour les personnes âgées ou handicapées placées en établissements.
- La domiciliation des personnes sans domicile stable, afin qu'elles bénéficient d'un justificatif de domicile et d'une adresse où recevoir du courrier.
- L'attribution d'aides facultatives (en fonction du reste à vivre et de la situation du demandeur) :
 - aide alimentaire d'urgence : aide accordée sous forme de bons
 - autres aides (loyer, électricité, habitat, etc.) : aide accordée après examen du dossier en commission

Contacts & Horaires

Horaires

- Lundi : 7H30 – 12h30 / 14H30-17H30
- Mardi : 7H30 – 14H30
- Mercredi : 7H30-14H30
- Jeudi : 7H30-12H30 14H30 – 17H30
- Vendredi : 7H30-13H00

Responsable

Mme FACINOUD Odile

0596 55 06 47

o.facinou@ville-bellefontaine.fr

Adjointe

Mme GLAUDIN Loris

0596 55 06 47

l.glaudin@ville-bellefontaine.fr

L'assistante de service social reçoit uniquement sur rendez-vous.



Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous, contactez au **0596 55 75 50** ou **0596 80 15 67**

Notre conseil d'administration

www.ville-bellefontaine.fr



www.ville-bellefontaine.fr

**Personnes
âgées**

**Inserion
éducation**

Organigramme du CCAS de Bellefontaine

Nos activités

Pour tous publics :

- **L'Aquagym** est une activité sportive aquatique qui est réalisé par l'Association « La Senne » pour tous les Bellefontains. Cette activité se fait tous les samedis de 9h00 à 10h00 sur la plage de Fond Boucher avec des maîtres- nageurs sauveteurs agréés.
- **La Fête de la famille** est une manifestation qui a pour but de favoriser des rencontres entre les familles et voisinages pour développer des élans de solidarité.

Pour les seniors :

- **La Gym seniors** est une activité sportive adapter aux seniors de Bellefontaine initié par l'association « Gym Volontaire Nord Caraïbe » qui a lieu à la Maison des Associations et de la Vie Culturelle de Bellefontaine tous les mercredis de 8h00 à 9h30.
- **La Semaine Bleu** c'est un évènement national qui se déroule selon un programme prédéfini par le Centre Communal d'Action Sociale et l'association Solidarité Fraternelle qui est une semaine dédiée aux retraités et aux personnes âgées qui vise à valoriser la place des aînés dans la société et à souligner l'importance des liens intergénérationnels.
- **La Fête de l'Epiphanie** est une fête conviviale pour les aînés qui se déroule avec un déjeuner, une animation musicale et bien sûr avec la galette des rois dont la nomination d'un roi et d'une reine.
- **Le Cinéma « Jeudi Gran Moun »** est une sortie qui est ouverte à tous les seniors de la ville afin de rompre l'isolement. C'est une sortie qui a lieu tous les derniers jeudis du mois à Madiana organiser par le Centre Communal d'Action Sociale et l'association Solidarité Fraternelle.

Pour les jeunes :

- **La Bourse au permis** à pour but de permettre aux jeunes résidents de Bellefontaine âgés de 18 à 26 ans à obtenir le permis de conduire afin de lutter contre l'insécurité routière sachant que l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes.

Aides sociales facultatives

Conditions d'obtention

Les aides sociales facultatives du CCAS s'adressent aux personnes résidant de Bellefontaine depuis au moins 3 mois, vivant seules, en couple ou avec des enfants majeurs.

L'aide à l'habitat

L'aide à l'habitat a pour but de permettre de couvrir certaines dépenses liées la rénovation ou à la réhabilitation d'une maison.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Devis 1500€ (Joseph COTTREL / BATIR)
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide à l'électroménager ou de mobilier

L'aide à l'électroménager ou de mobilier permet de favoriser l'installation décente dans un logement et soutenir les personnes rencontrant des difficultés financières et confrontées à des situations de séparation, divorce, violence, sinistre...

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Devis magasin 700€ (DARTY / BUT)
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide aux Loyers

L'aide aux Loyers consiste à éviter l'accroissement des dettes et les déséquilibres budgétaires, voire à plus long terme les expulsions.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Mise en demeure
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide à l'énergétique

L'aide à l'énergétique consiste à éviter l'accroissement des dettes et les déséquilibres budgétaires, voire à plus long terme la suspension de fourniture d'électricité, de gaz ou d'eau.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Facture de Relance ou Mise en demeure
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide à la formation

L'aide à la formation a pour but de permettre à accéder à une formation professionnelle en vue d'un premier emploi, une remise à niveau pour valider des acquis ou une reconversion professionnelle.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Devis du centre de formation
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide à la santé

L'aide à la santé a pour objectif est de permettre aux personnes rencontrant des difficultés financières de prendre en charge le coût de l'impayé ou le coût des frais de santé.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Attestation Sécurité sociale
- Attestation de Mutuelle ou CMU
- Devis spécialiste
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide aux étudiants

L'aide aux étudiants est une aide financière destinée aux étudiants qui partent s'installer en métropole.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Livret de famille
- Attestation de réussite
- Justificatif d'inscription université
- Attestation d'hébergement
- Facture EDF ou SME de moins de 6 mois
- RIB

L'aide au décès

L'aide au décès est une aide à pour but d'aider la famille ou les proches du défunt à payer les frais funéraires d'une personne qui était domiciliée à l'fs. Les héritiers doivent justifier de l'impossibilité de prendre en charge la totalité des frais d'obsèques.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Devis pompes funèbres
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide à l'alimentaire

L'aide à l'alimentaire consiste à apporter une aide financière immédiate pour permettre aux personnes ne disposant pas de trésorerie, d'acquiescer un bon alimentaire.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Dernier relevé de compte
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

L'aide à la cantine

L'aide à la cantine a pour but d'aider les familles à faibles revenus à prendre en charge le coût des repas de leurs enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles, primaires de la commune.

Liste des pièces à fournir :

N.B. : à cela, vous pouvez fournir toutes les pièces justifiant des frais. Ces documents seront pris en compte dans le traitement de votre dossier.

- Courrier à l'attention du Président du CCAS
- Photocopie de la pièce d'identité ou Passeport
- Facture EDF de moins de 6 mois
- Facture SME de moins de 6 mois
- Dernier avis d'imposition ou Non-imposition
- Dernière taxe d'Habitation ou taxe Foncière
- Attestation de CAF
- Ressources, Salaire / retraite / pension de réversion / ASSEDIC / Pension d'invalidité
- Quittance de loyer
- Facture d'impayée
- Toutes autres charges (assurance/Mutuelle/Téléphone/Cantine/prêt/autres)

Aides légales

Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)

Télécharger le document : [Liste des pièces dossiers ASH](#)

Télécharger le document : [Certificat médical ASH](#)

Télécharger le document : [Formulaire demande ASH](#)

Télécharger le document : [Formulaire obligation alimentaire ASH](#)

Télécharger le document : [Conséquences de l'admission à l'Aide Sociale au titre de l'hébergement](#)

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Télécharger le document : [Liste des pièces dossiers ASH](#)

Télécharger le document : [Certificat médical demande APA](#)

Télécharger le document : [Pièces justificatives APA](#)

Maison Martiniquaise des Personnes Handicapées (MMPH)

Télécharger le document : [Formulaire de demande](#)

Télécharger le document : [Certificat médical](#)

Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)

Télécharger le document : [Demande ASPA](#)

Aide au logement

Télécharger le document : [Formulaire de demande d'aide au logement](#)

Demande de Complémentaire Santé Solidaire

Télécharger le document : [Formulaire de demande de complémentaire santé solidaire](#)

Revenu de solidarité active (RSA)

Télécharger le document : [Formulaire de demande de RSA](#)

Logement social

Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande en ligne ou place :



Demande en ligne :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

Demande sur place :

Voici la liste des documents à fournir pour préparer votre dossier :

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Photocopie du titre de séjour en cours de validité
- Photocopie du livret de famille si vous avez des enfants
- Photocopie des deux dernières années de l'avis d'imposition ou non-imposition
- Attestation de paiement CAF, ASSEDIC
- Photocopie de fiches de salaire ou justificatif de retraite

Télécharger le document : [Demande de logement social \(Formulaire 14069*05\)](#)

www.ville-bellefontaine.fr